

## Droit Commercial et des Sociétés

Notre cabinet conseille et accompagne ses clients dans leurs choix, stratégies, et dans le suivi juridique de leur société ou de leur groupe, de la constitution à la dissolution.

On assiste les entreprises nationales ou internationales dans leurs activités de gestion et de développement, en créant les structures juridiques adaptées et en représentant leurs intérêts dans leurs relations avec leurs différents partenaires.

Ainsi, Nos interventions couvrent l'ensemble des opérations commerciales et contractuelles effectuées par les entreprises dans leur activité courante.

On assiste les entreprises dans le cadre de leurs opérations de fusion ou acquisitions, scissions et on les conseille et défends dans le cadre des contentieux liées au redressement et à la liquidation judiciaire



**BOULALF & MEKKAOUI**

— Cabinet d'Avocats —